

En route vers le Communiqué de Helsinki  
**Suivi du processus Copenhague – Maastricht**

**Questionnaire destiné aux directeurs généraux  
européens de la formation professionnelle et aux  
partenaires sociaux européens**

Veillez compléter ce formulaire et le renvoyer par courrier électronique à :  
[mikko.nupponen@minedu.fi](mailto:mikko.nupponen@minedu.fi)

Pour plus d'informations, veuillez contacter

M. Timo Lankinen  
Directeur général  
de la formation professionnelle  
Tél. +358 9 160 77391  
Ministère de l'Éducation  
B.P. 29  
FI-0023 Gouvernement  
Finlande

M<sup>me</sup> Tarja Riihimäki  
Conseillère de l'éducation  
nationale  
Tél. +358 9 160 77348

M. Mikko Nupponen  
Conseiller de l'éducation  
nationale  
Tél. +358 9 160 77944

**La date limite pour renvoyer le formulaire est le 14 avril 2006**

# En route vers le Communiqué de Helsinki – Points de vue des DGFP et des partenaires sociaux sur les priorités futures et les stratégies

## Contexte de ce questionnaire

Le Communiqué de Maastricht sur les priorités futures de la coopération européenne renforcée pour l'enseignement et la formation professionnels, publié le 14 décembre 2004, stipule « qu'une prochaine réunion ministérielle sera organisée dans deux ans pour évaluer la mise en œuvre et pour effectuer une revue des priorités et des stratégies en EFP du programme de travail "Éducation et formation 2010". »

Cette réunion ministérielle sera organisée en décembre 2006 sous la présidence finlandaise. Lors de la réunion, un Communiqué de Helsinki sera publié, précédé par les conclusions du Conseil appelées à être approuvées par le Conseil Éducation les 13 et 14 novembre.

La future présidence finlandaise a l'intention d'entreprendre le travail préparatoire sur les conclusions et le Communiqué, en coopération avec les pays participants, les partenaires sociaux européens et la Commission. Dans un esprit d'ouverture, la présidence adresse le questionnaire ci-joint aux pays et aux partenaires sociaux participants.

Nous souhaitons mettre l'accent sur le fait que ce bref questionnaire n'a pas pour but de rentrer dans les détails ou de répertorier tous les aspects liés au processus Copenhague - Maastricht et à sa mise en œuvre. Son but est de susciter un débat sur quelques points essentiels. Nous n'attendons pas de réponses exhaustives, mais plutôt une aide quant à aux principales orientations en matière de politique, afin de faciliter l'examen des priorités futures et des stratégies.

Il y a quatre ensembles de questions :

- Analyse et évaluation générales du processus de Copenhague : sur quoi devrions-nous nous concentrer à court terme et après 2010 ;
- Priorités de niveau européen : points de vue sur les priorités futures ;
- Priorités de niveau national : points de vue sur la pertinence des priorités actuelles dans les contextes nationaux ; propositions quant aux priorités pour 2007-8 ;
- Mise en œuvre du processus et résultats de ce dernier.

La présidence finlandaise rédigera sur la base des réponses un premier projet de conclusions/communiqué. Ceci se fera en coopération étroite avec toutes les parties impliquées, notamment les présidences antérieures et à venir, les partenaires sociaux et la Commission.

Parallèlement à cette enquête réalisée par la présidence finlandaise, le Cedefop et la Commission ont prévu d'actualiser et refaire le questionnaire adressé aux DGFP pour préparer l'examen de Maastricht en 2004. L'objectif est de fournir un document de référence pour la réunion ministérielle, qui inclue une vue d'ensemble de l'avancement dans la mise en œuvre du processus Copenhague/Maastricht. Ceux deux questionnaires

sont complémentaires et fourniront tous deux au processus un retour d'informations sous des perspectives différentes.

## 1. Analyse et évaluation générales du processus de Copenhague ; focalisation sur l'avenir

*Le processus sur la coopération européenne renforcée a été officiellement lancé à Copenhague en novembre 2002 et examiné à Maastricht en décembre 2004. Depuis 2002, de nombreuses initiatives et résultats concrets ont émergé.*

1.1. Comment évalueriez-vous l'impact du processus de Copenhague au niveau européen et – plus spécifiquement – dans votre pays ?	
1.2. Y a-t-il eu des difficultés ou des obstacles majeurs dans le processus ?	

*Comme convenu à Maastricht, le processus est lié de façon plus étroite au programme de travail Éducation et formation 2010.*

1.3. Selon vous, quelles conséquences cela a-t-il sur la visibilité et l'impact du processus de Copenhague ?	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

*En examinant le processus dans son ensemble, que considérez-vous comme étant les principaux objectifs ou priorités ...*

1.4. ... pour la période qui suivra la réunion ministérielle de Helsinki (2007- 2008) ?	
1.5. ... pour la période au-delà de 2010 ?	

*Jusqu'à présent, le processus a été surtout européen et n'a été que peu exposé à des pays non-européens.*

1.6. Le processus – ou certains de ses composants – devrait-il être ouvert à la coopération avec des pays tiers ?	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

*La Déclaration de Copenhague et le Communiqué de Maastricht ont énoncé les priorités en matière de coopération et de développement des systèmes d'EFP aux niveaux européen et nationaux.*

<p>1.7. De quelle façon les orientations futures devraient figurer dans le Communiqué de Helsinki et dans les conclusions du Conseil qui le précéderont ?</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

## 2. Priorités de niveau européen

*Les priorités convenues à Maastricht dans la coopération de niveau européen comprenaient notamment le développement du cadre européen des qualifications (EQF) et du système européen de transfert de crédits (ECVET), l'examen du rôle des enseignants et des formateurs d'EFP et l'amélioration des statistiques en matière d'EFP.*

<p>2.1. Quelle devrait être l'étape suivante – que considérez-vous comme étant les priorités de niveau européen pour 2007-2008 ?</p>	
<p>2.2. La coopération de niveau européen devrait-elle être davantage encore mise en avant ? P. ex. principes communs du financement durable de l'EFP et investissements publics et privés dans l'EFP ?</p>	

## 3. Priorités de niveau national

*Le Communiqué de Maastricht comprenait, pour la première fois, des priorités au niveau national. Celles-ci reflétaient le point de vue commun des pays participants sur la façon de faire face aux défis européens en matière d'EFP dans des contextes nationaux.*

<p>3.1 Veuillez évaluer, en termes généraux, la pertinence des priorités de niveau national du point de vue de votre pays.</p>	
<p>3.2 Quelles priorités sont particulièrement pertinentes dans votre environnement national ?</p>	
<p>3.3. Les priorités actuelles seront-elles aussi pertinentes pour la période 2007-2008, comment devraient-elles être actualisées ou l'accent devrait-il être mis davantage sur certaines priorités que sur d'autres ? De nouvelles priorités seront-elles nécessaires ?</p>	

## 4. Mise en œuvre du processus et résultats de ce dernier

*La promotion du processus et de l'apprentissage mutuel ont été soutenus par des comparaisons, des rapports d'avancement détaillés et de nouvelles approches telles que les évaluations par les pairs dans les différents domaines de politique.*

4.1 Avons-nous éventuellement besoin de nouveaux mécanismes pour progresser dans la mise en œuvre des priorités déjà convenues aux niveaux européen et nationaux ?	
4.2 Les rapports sur l'état de réalisation et le suivi du processus devraient-ils être uniformisés et ajustés ?	

*En accord avec la focalisation actuelle du processus, les travaux se sont déroulés pour l'instant principalement au niveau des politiques. Les fournisseurs d'EFP ont été impliqués principalement au travers d'Europass et en promouvant les priorités au travers de projets financés par le programme Leonardo da Vinci.*

4.3. Le processus serait-il renforcé par un engagement actif des fournisseurs d'EFP ? Si oui, comment le faire ?	
4.4. Quel type de mesures ont été prises dans votre pays jusqu'à présent pour informer les fournisseurs d'EFP et les autres parties prenantes du processus et de ses résultats ?	

## 5. Autres

5.1. Avez-vous d'autres points de vue ou suggestions sur l'orientation des nouvelles conclusions du Conseil et du Communiqué ou toutes autres propositions quant aux questions à y soulever ?	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Votre pays et organisation	
Personne responsable	

**Merci !**